

La formation des professionnels

Formation
B.P. JEPS

Au service
des projets d'accueil
et d'animation
enfance-jeunesse

les francas

L'éducation en mouvement !



Union Régionale des Francas Nord Pas-de-Calais

24, rue du Général de Gaulle - B.P. 55 62052 - Saint-Laurent-Blangy Cedex

Tél. : 03.21.55.10.10 - Fax : 03.21.24.36.76

Mail : union-regionale@lesfrancas.org

www.bafabafd.com

Les Francas

C'est quoi ?

Au service du développement de l'action éducative depuis plus de 60 ans, Les Francas sont une Fédération Nationale laïque de structures et d'activités dont la vocation est indissociablement éducative, sociale et culturelle.

Ils agissent pour l'accès de tous à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel. Leur expertise éducative, déclinée à l'échelon local, est confortée par la dynamique d'un Mouvement d'éducation populaire qui rassemble tous ceux qui veulent faire émerger des idées nouvelles et stimulantes.

Ils proposent des espaces de rencontre pour tous les éducateurs, enseignants, parents, animateurs... favorisant le brassage des origines, des âges et des milieux.

Les caractéristiques

de la formation professionnelle

Le projet de formation professionnelle s'appuie sur les principes et valeurs du projet général des Francas.

Les activités de formation permettent de développer plus particulièrement deux registres de compétences et de connaissances :

Des compétences professionnelles de dialogue, de mobilisation de l'ensemble des acteurs éducatifs, élus, parents, enseignants, travailleurs sociaux..., tant pour ce qui concerne l'animation des activités que la gestion des structures, dans le respect d'une démarche d'éducation populaire, de co-éducation et de participation du plus grand nombre.

Une meilleure connaissance des publics visés et de la relation que ces derniers entretiennent avec leur environnement, en vue d'agir en leur direction et avec eux. La formation professionnelle est au service de l'amélioration de la qualité de l'action éducative locale à destination des enfants et des adolescents.

Les enjeux de la formation professionnelle et continue définis par les Francas

Il s'agit de contribuer activement au développement de l'action éducative menée en direction des enfants, des jeunes et de leurs familles.

Il s'agit de contribuer activement au développement personnel et social des individus que sont les animateurs professionnels.

Ces enjeux spécifiques liés à notre projet rencontrent **les enjeux de professionnalisation du secteur.**

Le développement fort et structurel de l'emploi dans le secteur de l'animation, sous l'effet -mais pas seulement-, des politiques d'emploi des 10 dernières années doit être soutenu et accompagné par deux types de démarches complémentaires :

Accompagner les structures employeurs à concevoir et mettre en oeuvre des démarches de gestion des personnes, des emplois et des compétences pour placer les nouveaux emplois créés et leurs titulaires au coeur des projets de développement.

Accompagner les salariés dans le développement et la valorisation de leurs compétences et apporter des réponses significatives à la problématique de qualification dans le secteur :

Il faut à la fois agir pour développer les compétences des individus en cohérence avec leurs emplois et agir pour que les compétences acquises soient reconnues par une certification.

Cette adéquation qualification des personnes/qualification de l'emploi représente un enjeu au plan individuel et collectif ; il s'agit d'attribuer aux compétences des individus une valeur par rapport à des référentiels officiels dans le but de contribuer à leur développement professionnel.

Un dispositif de formation professionnelle permanent

Les Francas proposent des parcours de formation qui intègrent de la formation professionnelle diplômante, de la VAE, des modules de formation continue, de la recherche action, des passerelles entre formation professionnelle continue non diplômante et formation professionnelle diplômante...

Disponible sur l'ensemble du territoire, ce dispositif vise à former et qualifier les professionnels de l'animation qu'ils soient animateurs, coordonnateurs, directeurs, responsables de structures...leur permettant ainsi de maintenir, de développer leurs compétences professionnelles.

Des diplômes professionnels reconnus dans le secteur de l'animation et du sport

Destinés aux professionnels de l'animation; animateurs, responsables de structures, coordonnateurs de projets, directeurs... ces formations préparent aux diplômes professionnels : BPJEPS, DEJEPS.

Des modules de formation continue

Accessibles à tous les professionnels de l'animation, ces stages s'articulent autour de thématiques comme :

- Pratiques artistiques et culturelles
- Relations aux familles,
- Citoyenneté,
- Gestion des conflits,
- Organisation de temps périscolaire, de temps de restauration,
- Gestion financière...

Ces formations concernent de nombreux acteurs : animateurs ou directeurs de centres de loisirs, de maisons de quartier, assistantes maternelles, ATSEM, acteurs de l'accompagnement scolaire, coordonnateurs de Contrats Educatifs Locaux (CEL)... Elles peuvent se dérouler sur site en lien avec les employeurs.

Des propositions sur mesure au service des projets d'accueil et d'animation enfance-jeunesse

En relation avec les employeurs, les Francas proposent des actions adaptées aux besoins des équipes et en regard des problématiques locales :

Modules de formation :

Apports théoriques, échanges d'expérience, pratiques d'activités.

Conseil en formation :

Anticiper et développer les compétences nécessaires à la mise en oeuvre d'un projet.

Recherche-action :

Permettre à une équipe de développer des pratiques nouvelles sur son territoire d'intervention.

Accompagnement d'équipe :

Prendre du recul sur les pratiques individuelles et collectives et répondre aux situations problématiques.

Accompagnement à la VAE :

Pour les personnes qui postulent à un diplôme ou à un titre universitaire.



« Accompagner les enfants et les jeunes à la mise en oeuvre d'un projet sur leur territoire de vie » (UC 10)

Le BPJEPS est un diplôme construit dans une logique d'acquisition de compétences. Il est défini notamment en terme de comportement attendu en situation professionnelle.

Sur le plan de la formation, la conséquence directe est la suivante : ce sont les compétences à acquérir en relation avec les situations de travail qui fixent le cap de la formation.

Les actes professionnels sont les grandes dimensions de l'emploi. Ils expriment en terme concrets les raisons d'être de l'emploi dans l'organisation, les valeurs ajoutées qu'il apporte à l'organisation dans la réalisation de son projet.

Nous avons identifié quatre grands actes professionnels dans l'emploi d'animateur :

- L'animateur conduit des temps d'animation en direction des enfants et des jeunes.
- L'animateur accompagne les enfants et les jeunes dans leur projet.
- L'animateur conçoit des projets visant à agir pour et avec les parents au sein des centres de loisirs.
- L'animateur s'implique dans le fonctionnement de la structure employeur.

Quelle que soit la spécialité, le BPJEPS est composé de 10 unités capitalisables :

- 4 sont transversales à toutes les unités (UC 1 à 4)
- 5 sont dites de « spécialité » (UC 5 à 9)
- 1 est qualifiée d'adaptation à l'emploi (UC 10)

Le BP JEPS est un diplôme construit dans une logique d'acquisition de compétences. Il est défini notamment en terme de comportement attendu en situation professionnelle. Sur le plan de la formation, la conséquence directe est la suivante : ce sont les compétences à acquérir en relation avec les situations de travail qui fixent le cap de la formation.

Les actes professionnels sont les grandes dimensions de l'emploi. Ils correspondent à ce que l'on nomme aussi « fonction » ou « mission ».

Les actes professionnels expriment en terme concrets les raisons d'être de l'emploi dans l'organisation, les valeurs ajoutées qu'il apporte à l'organisation dans la réalisation de son projet. Ces actes professionnels recouvrent un ensemble d'activités qui sont générées et développées par l'acteur pour réaliser ses actes professionnels.

Nous avons identifié quatre grands actes professionnels dans l'emploi d'animateur :

- **Conduire des temps d'animation en direction des enfants et des jeunes.**
- **Accompagner les enfants et les jeunes dans leur projet.**
- **Concevoir des projets visant à agir pour et avec les parents au sein des centres de loisirs.**
- **S'impliquer dans le fonctionnement de la structure employeur.**

Une formation en Unités de Compétences (UC)

- C'est une unité d'évaluation.
- Elle est identifiée par un objectif (en terme de compétence à acquérir).
- Il y a 10 UC à acquérir dans un délai maximum de 5 ans.
- C'est une formation en alternance.

Une structure en 10 Unités de Compétences

- 4 unités de compétences transversales, communes à tous les BP.

Organisation

du BPJEPS LTP

Les unités transversales

- UC 1** Communiquer dans les situations de la vie professionnelle.
- UC 2** Prendre en compte les caractéristiques du public pour animer une action éducative.
- UC 3** Préparer un projet ainsi que son évaluation.
- UC 4** Participer au fonctionnement de la structure.

Les unités capitalisables de la spécialité

- UC 5** Préparer une action d'animation de loisirs tous publics.
- UC 6** Encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation de loisirs tous publics.
- UC 7** Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités éducatives et de découverte.
- UC 8** Conduire une action éducative et de découverte dans le cadre des loisirs tous publics.
- UC 9** Maîtriser les outils et techniques nécessaires à la mise en oeuvre d'actions d'animation loisirs tous publics.

UC 10

Accompagner les enfants et les jeunes à la mise en oeuvre d'un projet sur leur territoire de vie

L'Éducation Populaire est un terrain où l'enfant et le jeune peut trouver des multiples espaces d'engagement (encadrement d'enfants, formation d'animateurs ou de directeurs, animation locale, action de solidarité, production d'outils, réflexion collective, participation et expression politique).

L'engagement social et civique n'est pas inné. Il s'acquiert autant par la formation que par la pratique concrète et progressive d'expériences.

La participation est un élément constitutif de l'exercice de la citoyenneté. Elle n'est pas une fin en soi, mais un moyen au service de l'apprentissage de la citoyenneté.

Si la Convention Internationale des Droits de l'Enfant permet d'appréhender les multiples dimensions de la participation, elle ne permet pas de mesurer le niveau d'implication des enfants et formule des principes destinés à guider l'action des États plutôt que des recommandations directement opératoires.

Ce module de formation a pour objet de créer une dynamique autour de « la démarche du projet » afin que l'équipe d'animation dont le candidat à la charge et la responsabilité dans le cadre de « l'encadrement d'un centre d'accueil et de loisirs » soit capable « d'accompagner » les enfants, et les jeunes à élaborer, mettre en place, et à réaliser « des projets » sur leur territoire de vie.

Le stagiaire sera amené dans le cadre de la mise en place « d'un projet » à expliquer les moyens qu'il a mis en oeuvre pour aider son équipe d'animateurs dans l'accompagnement et la mise en place des projets d'enfants et de jeunes sur leur territoire de vie.

Le coût de la formation se répartira comme suit en fonction des modules suivis par les stagiaires :

| | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------|
| Module de positionnement | 30 h | 240 |
| Module 1 « s'impliquer dans le fonctionnement de la structure employeur » | 180 h | 1 440 |
| Module 2 «préparer et conduire des temps d'animation de loisirs tous publics » | 120 h | 960 |
| Module 3 « Accompagner les enfants et les jeunes à la mise en oeuvre d'un projet sur leur territoire de vie » | 120 h | 960 |
| Module 4 «encadrer un public dans le cadre d'un projet d'animation sur les droits de l'enfant» | 180 h | 1 440 |
| TOTAL | 630 h (en centre de Formation) | 5 040 |

Dates : Du 3 Janvier au 16 Décembre 2011

Prix : 5 040,00€ (pour les salariés)
4 400,00€ (demandeurs d'emplois et étudiants)

Modalités d'inscription

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Sexe : homme femme Date de naissance :

Lieu de naissance : Nationalité :

Adresse :

Profession actuelle :

Employeur :

Désire m'inscrire à la formation BPJEPS Loisirs Tous Publics

Positionnement Module 1 Module 2 Module 3 Module 4

Possédez-vous un diplôme en animation ?

Oui Non

Si oui le ou lesquels ?

BAFA BAFD BASE

Possédez-vous un diplôme professionnel Jeunesse et Sports ?

BAPAAT BEATEP BESAPT

Situation professionnelle :

Salarié : CDI CDD CAE Autre

Demandeur d'emploi : ASSEDIC RMI

Bénéficiez-vous d'une prise en charge :

oui non

Quel organisme ?

dates inscriptions Coût des formations

**Annalyse
de la pratique**

**Formation
accompagnement**

**Union Régionale des Francas
Nord Pas-de-Calais**

24, rue du général de Gaulle - BP 70055

Tél. : 03 21 55 10 10

Fax : 03 21 24 36 76

Mail : union-regionale@lesfrancas.org

www.bafabafd.com

**Formation
action**

**Formation
thématique**

les francas

L'éducation en mouvement !

Francas du Pas-de-Calais'

24 rue Général de Gaulle B.P. 55

62052 Saint Laurent Blangy Cedex

Tel : 03.21.55.10.10 Fax : 03.21.24.36.76

Mail : contact@francas62.fr

Site web : www.francas62.fr

Francas du Nord

24 rue Malsence

59800 Lille

Tel : 03.20.56.72.22 Fax : 03.20.04.61.30

Mail : francas.nord@orange.fr

Blog : lesfrancasdunord.unblog.fr